

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le groupe Mr.Bricolage accélère la mise en œuvre du plan REBOND et poursuit ses discussions avec ses partenaires financiers

Orléans, le 13 décembre 2018 – Mr.Bricolage SA, fédérateur du commerce indépendant de proximité pour l'embellissement de la maison et du jardin annonce l'accélération de la mise en œuvre du plan REBOND et se recentre sur son activité de « Services aux réseaux » pour accompagner le développement de ses adhérents et affiliés.

- Au 30 novembre 2018, le groupe Mr.Bricolage est constitué d'un réseau de 781 magasins parmi lesquels : (i) 325 détenus par des adhérents-entrepreneurs (256 en France et 69 à l'international), (ii) 391 sous enseigne Briconautes / affiliés et (iii) 65 intégrés (détenus en propre).
- Dans un contexte de marché difficile où la sous-performance des magasins intégrés pèse sur le groupe, le conseil d'administration, réuni le 11 décembre 2018, prévoit d'accélérer le plan REBOND visant à se concentrer sur le développement de son réseau adhérents et affiliés.
- L'accélération du plan REBOND permettra également d'assurer un niveau de service compétitif et de qualité aux adhérents et affiliés.
- Les discussions engagées avec les partenaires financiers du groupe à la suite du non-respect du ratio de levier financier se poursuivent.

I - La mise en œuvre du plan REBOND se poursuit mais est ralentie par les difficultés rencontrées par les magasins intégrés

Mr.Bricolage poursuit la modernisation de l'enseigne avec le déploiement de son nouveau concept de magasin, incarnation du positionnement inédit du groupe sur la proximité. Présenté en mars 2018 et déjà mis en place dans cinq magasins à date, il vise à transformer les points de vente en magasins lieux de vie (conseil, mise à disposition d'espaces, accessibilité des produits et services) et apporter une réponse au "100% digital" prôné par les *pure-players* web. Deux des cinq magasins modernisés accueillent également un corner Cdiscount pour les produits petit électroménager, premier volet d'un partenariat annoncé en juillet 2018 entre les deux enseignes françaises.

Les progrès accomplis se reflètent dans (i) les performances des adhérents et affiliés (croissance de 1,2% du volume d'affaires¹ des enseignes Mr.Bricolage, Briconautes et affiliés à magasins comparables à fin septembre 2018), (ii) le développement du réseau et (iii) la compétitivité de l'offre qui sert désormais 781 magasins au 30 novembre 2018, contre 755 à fin 2017.

Le recentrage du groupe sur son métier historique de « Services aux réseaux » prévu par le plan REBOND porte également ses fruits : au 30 septembre 2018, le chiffre d'affaires consolidé de l'activité « Services aux réseaux » affiche une progression de 7,9% par rapport au 30 septembre 2017 sous l'effet des changements de gammes, du développement de la marque propre Inventiv et de l'ouverture des entrepôts Mr.Bricolage aux points de vente Briconautes et affiliés.

¹ Le volume d'affaires correspond aux chiffres d'affaires TTC réalisés par les réseaux sous enseignes Mr.Bricolage, Briconautes et affiliés.

II - La sous-performance des magasins intégrés pèse sur les résultats du groupe

Dans le même temps, l'activité « Commerces », qui regroupe les magasins intégrés et le e-commerce, se dégrade avec un chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2018 qui ressort à 203,5 M€, en recul de 17,2% par rapport au 30 septembre 2017. Cette baisse a été accentuée par les cessions et fermetures de magasins intégrés intervenues courant 2017 et début 2018. Pour les seuls magasins intégrés, la baisse de chiffre d'affaires consolidé s'élève à 4,4% à magasins comparables.

Cette sous-performance des magasins intégrés continue de peser sur la situation financière du groupe et a conduit au non-respect au 30 juin 2018 du ratio de levier financier. Les discussions avec les partenaires financiers du groupe se poursuivent avec pour objectif d'adapter la structure du financement de Mr.Bricolage aux difficultés structurelles (persistance de la performance très dégradée des magasins intégrés) et conjoncturelles (conditions de marché difficiles pour le commerce non internet).

Au 30 novembre 2018, la situation d'endettement net du groupe est de 107,5 M€. Des mesures ont été prises afin d'ajuster les besoins en fonds de roulement et d'optimiser la trésorerie du groupe, qui s'élevait à 5,5 M€ au 30 novembre 2018 (hors lignes de découvert non tirées).

III – Le groupe prévoit d'accélérer le volet cession du plan REBOND afin de rétablir durablement sa situation financière

Dans ce contexte, le groupe prévoit d'accélérer le volet cession des magasins intégrés du plan REBOND. Ce projet de cession serait réalisé en priorité auprès des adhérents. D'un modèle coopératif d'entrepreneurs du bricolage, le groupe Mr.Bricolage s'est progressivement transformé en une structure hybride à deux vitesses avec :

- d'une part, des magasins adhérents et affiliés gérés par des entrepreneurs qui contribuent à la croissance de l'entreprise ;
- d'autre part, des magasins intégrés aux faibles performances structurelles.

En voulant accélérer le recentrage du groupe sur son activité historique de « Services aux réseaux », Mr.Bricolage réaffirme la pertinence du modèle qui fait le succès de l'enseigne depuis ses débuts : l'alliance de (i) la performance d'un réseau de magasins détenus par des adhérents-entrepreneurs et (ii) la puissance d'une centrale d'achats et de services compétitifs, entièrement centrée sur l'accompagnement des magasins de son réseau.

Le projet d'accélération du plan de cession, présenté ce jour aux instances représentatives du personnel, porte sur l'intégralité du parc de magasins intégrés. Il s'articulera en plusieurs étapes dont la première privilégiera les repreneurs à l'intérieur du réseau afin de favoriser les modalités de mise en œuvre du transfert automatique des contrats de travail et de donner les moyens au groupe d'atteindre son ambition de 1 000 points de vente à horizon 2028. En tout état de cause, les projets de cession de chaque magasin seront soumis, conformément à la loi, à l'information-consultation préalable des représentants du personnel.

Un point d'étape sur l'avancée des projets de cession sera réalisé au cours du premier semestre 2019.

IV – Évolution du chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2018 (périmètre courant et non comparable)

Au 30 septembre 2018, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 356,4 M€, en recul de 8,0% par rapport à la même période en 2017. Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2018 affiche un retrait de 3,3% par rapport au troisième trimestre 2017. Ces chiffres d'affaires sont à périmètre non comparable compte tenu des cessions et fermetures de magasins intégrés intervenues.

<i>En M€</i>	30.09.2018	30.09.2017	Variation 9M	T3 2018	Variation T3
Chiffre d'affaires Commerces	203,5	245,6	-17,2%	68,0	-8,8%
Chiffre d'affaires Services aux réseaux	153,0	141,8	+7,9%	45,8	+6,2%
Total chiffre d'affaires consolidé	356,4	387,4	-8,0%	113,8	-3,3%

A propos de Mr.Bricolage

Le groupe Mr.Bricolage, qui développe les enseignes à forte notoriété Mr.Bricolage et Les Briconautes, est le spécialiste du commerce indépendant en bricolage de proximité en France avec 712 points de vente, sous enseignes ou affiliés. A l'international, le groupe est implanté dans 9 autres pays avec 69 magasins.

Contacts

- Presse financière - Marie Calleux, Calyptus - mrbricolage@calyptus.net - 06 09 68 55 38
- Presse corporate
 - Anne-Claire Moyer, Mr.Bricolage – anne-claire.moyer@mrbricolage.fr
 - Cabinet 2017 - mrbricolage@2017.fr - 07 83 35 96 93 / 06 31 11 33 95